

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 20 mars 2023

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 mars 2023

Nombre de membres du Conseil municipal : 59  
Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 56  
Nombre de procurations : 3

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Ludmila MONTEIRO
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Christine MARTIN	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Axel SIBERT
Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Madame Françoise TENENBAUM	Madame Catherine HERVIEU
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Stéphanie VACHEROT	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Nora EL MESDADI	Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur David HAEGY	Monsieur Philippe THIRION
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	

### Membres absents :

Madame Danielle JUBAN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Madame Céline RENAUD pouvoir à Monsieur Laurent BOURGUIGNAT  
Madame Claire VUILLEMIN pouvoir à Monsieur Jean-Philippe MOREL

---

**OBJET : CULTURE****Association des Bibliothécaires de France - Adhésion de la Ville**

L'Association des Bibliothécaires de France (ABF) a été fondée en 1906 et reconnue d'utilité publique en 1969 ce qui en fait la plus ancienne des associations de bibliothécaires.

Elle a pour objectif de promouvoir les bibliothèques dans la société, organise un congrès annuel et de nombreuses journées d'étude. L'ABF compte en son sein des commissions transversales ainsi que des groupes régionaux, dont un pour la Bourgogne. Elle est également un interlocuteur du Ministère de la Culture et des autres associations, françaises comme internationales, centrées sur les bibliothèques ou l'interprofession.

Le montant de l'adhésion s'élève actuellement à 260 € et est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours.

Cette adhésion permet à la Ville, entre autres, de disposer d'une voix lors des votes en assemblée générale, de réaliser des économies sur les frais d'inscription des agents aux journées d'études et aux congrès proposés par l'ABF.

Par ailleurs, les prochaines journées d'études auxquelles vont participer plusieurs agents de la bibliothèque seront organisées autour du développement durable.

**Le Conseil,  
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'autoriser** l'adhésion de la Ville à compter de l'année 2023 et des années suivantes, à l'Association des Bibliothécaires de France (ABF) ;
- **d'autoriser** si l'intérêt perdure, l'acquittement chaque année de la cotisation due en conséquence ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 59	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 3 PROCURATION(S)	

La secrétaire,  
Madame MONTEIRO

Le Maire,  
Monsieur REBSAMEN